



Usurpation d'identite au niveau bancaire

Par **collins**, le **26/09/2017 à 15:59**

BONJOUR marque de politesse[smile4]
je suis victime d'une usurpation d'identité au niveau bancaire étant marié de 2005 à 2012 je me rend compte que je suis couvert de dettes engendrées par mon ex femme mariée celle-ci m'a mis dans un faux avec un endettement de 60000 euros faites à plusieurs banques à l'aide de ma fiche paye et une imitation de ma signature sur les différents. Contrats souscrits sur diverses banques: Sofimo, Casden, etc.... Et de ce fait je souhaiterais me procurer les contrats initiaux de ses différents crédits afin de prouver ma non participation à ces demandes de crédits..[smile17]
MERCI marque de politesse[smile4]

Par **amajuris**, le **26/09/2017 à 17:05**

bonjour, vous pouvez commencer par déposer une plainte contre votre ex-femme et voir avec un avocat la meilleure stratégie pour vous défendre. Si vous êtes divorcé depuis 2012, cela signifie que votre ex a eu ces prêts avec une feuille de paie datant de cette époque donc vieille de 5 ans. Salutations